



## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 30 août 2018**

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales*

### **L'an deux mil dix-huit, le trente août, à 20 heures 00,**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales le 24 août 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BRETTON, Maire.

**PRESENTS**: 17

**ABSENTS EXCUSES** : 5

**ABSENTS** : 1

\*\*\*\*\*

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1. validé la nouvelle dénomination Impasse Jules Verne à la place de Lotissement du Clos Chantemerle ;
2. approuvé trois transferts complémentaires de voirie ;
3. autorisé la reprise d'une concession au cimetière communal ;
4. validé le nouveau tarif du loyer des locaux de l'ancien bureau de poste ;
5. autorisé le recrutement de personnels grâce au Contrat Parcours Emploi Compétences : agent polyvalent périscolaire ;
6. autorisé le recrutement de personnels grâce au Contrat Parcours Emploi Compétences : agent polyvalent aux services techniques ;
7. approuvé la dématérialisation des convocations aux séances du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe BRETTON